

La Lozère a du goût !



lozère
LE DÉPARTEMENT



lozère
LE DÉPARTEMENT

Le Département de la Lozère
a été labellisé
Projet
Alimentaire
Territorial
en juin 2021,
avec le soutien financier de



Compte rendu de la réunion thématique du 6 février 2023 après-midi

Comment **la logistique** peut servir la distribution des produits locaux ?





I. INTRODUCTION : LE CADRE DE LA RÉUNION

• **Contexte et objectifs**

Dans le cadre de l'émergence du Projet alimentaire de Territoire de la Lozère, une série de réunions thématiques est lancée afin de recenser, à dire d'experts les pistes de solutions à mettre en place sur des enjeux identifiés au cours des précédentes concertations (questionnaire en ligne notamment).

Ces réunions regroupent un large panel d'acteurs en lien avec l'alimentation, autour de 4 axes et de 8 thèmes :

AXE 1 – DÉVELOPPER L'OFFRE DEMANDÉE

1. Quels axes de travail prioritaires pour développer l'**offre maraîchère** en Lozère ?
2. Quels axes de travail prioritaires pour permettre aux porteurs de projets agricoles d'avoir accès au **foncier** en Lozère ?
3. Quelles attentes et quels besoins vis-à-vis des **outils de transformation agro-alimentaires** ?

AXE 2 – DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE DE L'OFFRE

4. Quels axes de travail prioritaires pour permettre aux personnes en situation de **précarité alimentaire** d'avoir accès à une alimentation composée de produits locaux et bonne pour leur santé ?

AXE 3 – DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ PHYSIQUE DE L'OFFRE : la disponibilité des produits locaux au sein des différents distributeurs alimentaires

5. Quels axes de travail prioritaires pour développer l'approvisionnement des **commerces alimentaires** en produits locaux ?
6. Quels axes de travail prioritaires pour développer l'approvisionnement et l'utilisation des produits locaux dans les **restaurants (commerciaux et collectifs)** ?
7. Quels axes de travail prioritaires pour développer la **logistique** des produits locaux ?

AXE 4 – DÉVELOPPER LA DEMANDE

8. Quels axes de travail les plus efficaces pour **sensibiliser** le consommateur à l'impact de ses pratiques alimentaires sur sa **santé**, et à la consommation de **produits locaux** ?



• Méthodologie

Chaque réunion suit la méthode dite « du double diamant », qui consiste à comprendre un problème et identifier des solutions en mobilisant l'intelligence collective. Elle se compose de 4 phases qui permettent d'explorer le sujet dans toutes ses dimensions avant de proposer des solutions pertinentes. C'est une méthode adaptée aux sujets systémiques, tels que l'alimentation car elle permet :

- Une meilleure compréhension du contexte, des problèmes, et de leur systémie
- La libération de la créativité lors de la divergence, structuration lors de la convergence
- Des solutions plus adaptées, plus systémiques

Les 4 phases sont une alternance d'étapes de divergence et de convergence d'idées :

1. L'exploration du sujet dans toutes ces dimensions (divergence autour de la définition des termes, du contexte, les questions à se poser, les données à collecter, les enjeux, les acteurs concernés, les thèmes sous-jacents, les outils à mobiliser...)
2. La problématisation ou **formulation du défi** (convergence) : le groupe se met d'accord sur le problème qu'il faut traiter
3. Propositions de pistes de **solutions** : divergence, profusion d'idées
4. Priorisation et approfondissement des solutions (convergence vers un plan d'action)

Pour chaque réunion, l'intention est d'atteindre le début de la phase 4.

• Participants

1. Agence AD'OCC, Monsieur Sébastien OZIOL, Coordonnateur de secteur Massif Central
2. ALODEAR, Madame Mathilde COAT, Animatrice
3. Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne de Proximité AMAPP du Gévaudan, Monsieur Alexis AMARGER, Président
4. Chambre d'Agriculture de la Lozère, Madame Pauline FALLOT, Conseillère circuits courts
5. Chambre d'Agriculture de la Lozère, Monsieur Samuel DELPUECH, Conseiller en développement local
6. Chambre de Commerce et d'Industrie de la Lozère, Madame Elodie CHARBONNIER, Conseillère d'entreprise
7. Conseil départemental de la Lozère, Monsieur Robert Aigoïn, Conseiller départemental en charge de l'agriculture et référent PAT
8. COLIS EXCEL, Monsieur Jean-Michel SAVOIE,
9. Conseil départemental de la Lozère, Madame Anne TARDIEU, Directrice adjointe de la Direction de l'Ingénierie, de l'Attractivité et du Développement, DIAD
10. Conseil Départemental de la Lozère, Madame Carine BONNET, Chargée de mission circuits courts
11. Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations DDETSPP, Monsieur Emmanuel FOEX, Chef de pôle Protection des populations
12. Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la



Le Département de la Lozère
a été labellisé
**Projet
Alimentaire
Territorial**
en juin 2021,
avec le soutien financier de



- Protection des Populations, Madame Patricia FAIZANDIE, Gestionnaire de l'aide alimentaire, handicap, enfance
13. Direction Départementale des Territoires de la Lozère, Madame Giliane DESCHANELS, Suit les PAT de Lozère
 14. Direction Départementale des Territoires de la Lozère, Madame Marie ROUSSON, Responsable de l'unité Etudes, Prospective et Financements, Service Stratégie et Connaissance des Territoires
 15. Fromagerie Duo Lozère, Monsieur Jean-Pierre JULIEN, Gérant
 16. GAEC FP TARDIEU, Monsieur et Madame Florence et Philippe TARDIEU , Exploitants agricoles
 17. Jardins de Cocagne de Lozère, Madame Lydie GALVIER, Assistante de direction
 18. La Poste, Madame Evelyne ESTRISPEAU, Déléguée au développement régional Déléguée territoriale pour l'Aveyron et la Lozère
 19. Les Jardins de Grizac, Monsieur Albert DOUCHY, Maraîcher
 20. Méli'Bio de Margeride, Madame Karine MEISSONNIER, Agricultrice
 21. PETR Sud Lozère, Madame Louise DAUNIZEAU, Chargée de mission agriculture
 22. Région Occitanie, Madame Amandine AGUERA, chargée de mission circuits courts
 23. Secours populaire, Madame Amandine GUIBERT, Coordinatrice
 24. Association « Le Clos du Nid », siège social, Benoît CASTAREDE, Cuisinier chef
 25. Transport Galtier, Monsieur David GALTIER, Directeur
 26. Transport Galtier, Monsieur Pierre TREBOSC, Commercial

• Excusés / absents

1. Boulangerie Le Fournil Malenais, Monsieur Christophe BRUN, Gérant
2. Lozère Développement, Madame Delphine OUSTRY, Chargée de Mission Agroalimentaire et marque collective de Lozère
3. Secours populaire, Monsieur Jean-Pierre KIRCHER, Président
4. SÈVE'N ZEN, Madame Anne PRAGOUT, Productrice de PPAM et formatrice
5. SO'FRET PAGES, Madame Sophie SOFRET-PAULET, Gérante
6. Transport Galtier, Monsieur Patrice GANTOU,

• Compte rendu

Ce compte rendu propose 2 niveaux de lecture :

1. Une synthèse de la réunion
2. Un compte rendu retranscrivant les productions de la réunion



II. LA REUNION EN SYNTHÈSE

- **Le constat :**

Des attentes hétérogènes dans le groupe dû à des niveaux de maturité différents sur le sujet de la logistique entre les acteurs du territoire :

- faible niveau de maturité (principalement agriculteurs)
- niveau de maturité fort (agriculteurs, transformateurs, restaurants collectifs, logisticiens)

- **Le défi :**

« Comment accompagner les producteurs pour optimiser le coût et le temps liés à la logistique sachant que les capacités et besoins sont très divers ? »

- **Les pistes de solutions prioritaires proposées :**

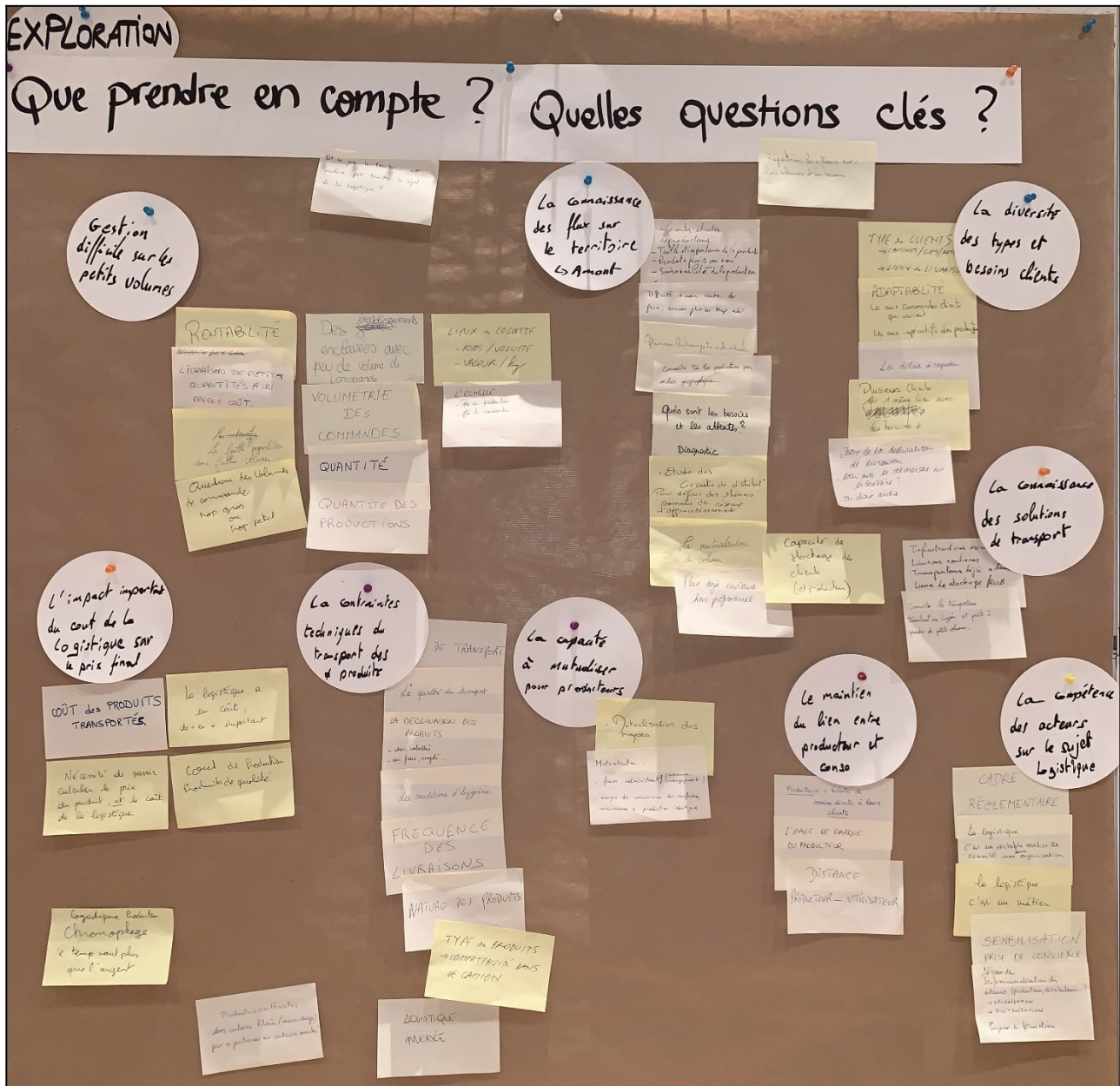
- ⇒ Sensibiliser les producteurs à la gestion d'entreprise en général et en particulier à la logistique
- ⇒ Recenser les moyens logistiques disponibles et informer les producteurs
- ⇒ Construire des données technico-économico-environnementales sur les solutions logistiques
- ⇒ Diagnostic des besoins des producteurs



III. LA REUNION EN DETAILS

1. EXPLORATION DU SUJET

Les participants ont fait émerger 9 thèmes à prendre en compte pour travailler sur une logistique au service des produits locaux.



Les sujets à prendre en compte lorsqu'on parle de logistique au service des produits locaux



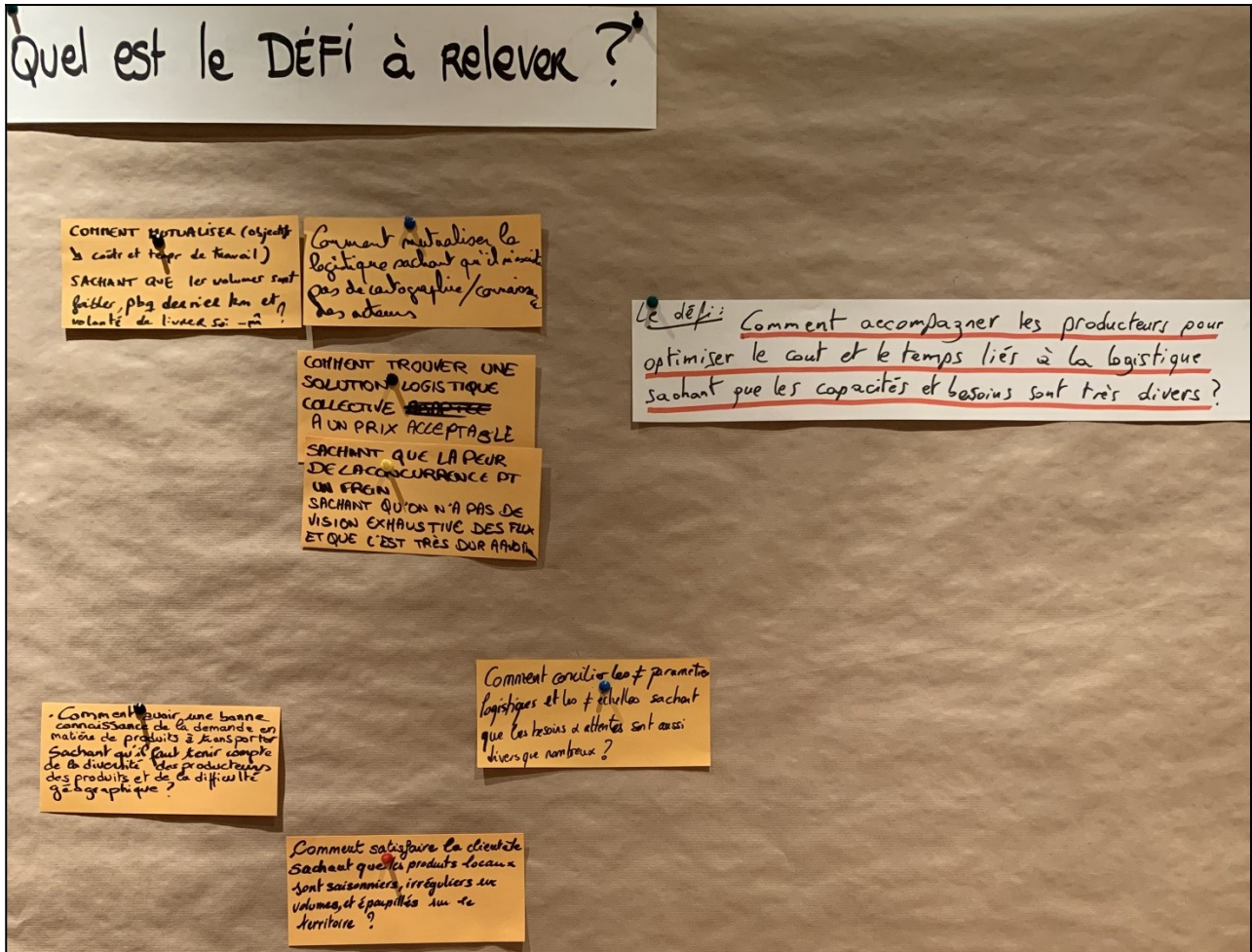
Retranscription et explicitation des idées proposées :

- **« Gestion difficile des petits volumes »**
 - Des difficultés de rentabilité liées aux volumes de production à distribuer
- **« La connaissance des flux amont sur le territoire » :**
 - Il n'existe pas de cartographie des flux ou de diagnostic des besoins.
 - Les flux diffèrent selon les volumes des produits, leurs types, leurs saisonnalités...
 - Une cartographie serait utile pour mutualiser, créer des réseaux d'approvisionnement, etc.
- **« La diversité des types de clients (aval) et de leurs besoins »**
 - Il faut prendre en compte les types de clients et leurs besoins (cantine, grande distribution, etc.), les lieux de livraison, les délais...
- **« La connaissance des solutions de transport »**
 - Le producteur doit connaître les solutions qui s'offrent à lui, actuellement c'est à chaque producteur de faire la démarche de contacter chaque logisticien un à un
- **« L'impact important du coût de la logistique sur le prix final »**
- **« Les contraintes techniques du transport des différents produits »**
 - Le transport doit être adapté au conditionnement des produits
 - Il faut prendre en compte les conditions d'hygiène et les fréquences de livraison
 - Il faut aussi prendre en compte la logistique inversée (trajets retour des contenants)
- **« La capacité des producteurs à mutualiser »**
 - Il peut y avoir des freins administratifs
 - Il peut y avoir concurrence avec d'autres producteurs
- **« Le maintien du lien entre producteur et consommateur »**
 - Il y a un enjeu pour l'image de marque du producteur, sa proximité avec ses clients
- **« La compétence des acteurs sur le sujet logistique »**
 - Nécessité de connaître le cadre réglementaire, de structurer une organisation, d'être digitalisé... « la logistique c'est un métier »
 - Enjeu de formation

Une interrogation a été ajoutée : « est-ce que le territoire est mature pour traiter le sujet de la logistique ? ».



1. FORMULATION DU DÉFI



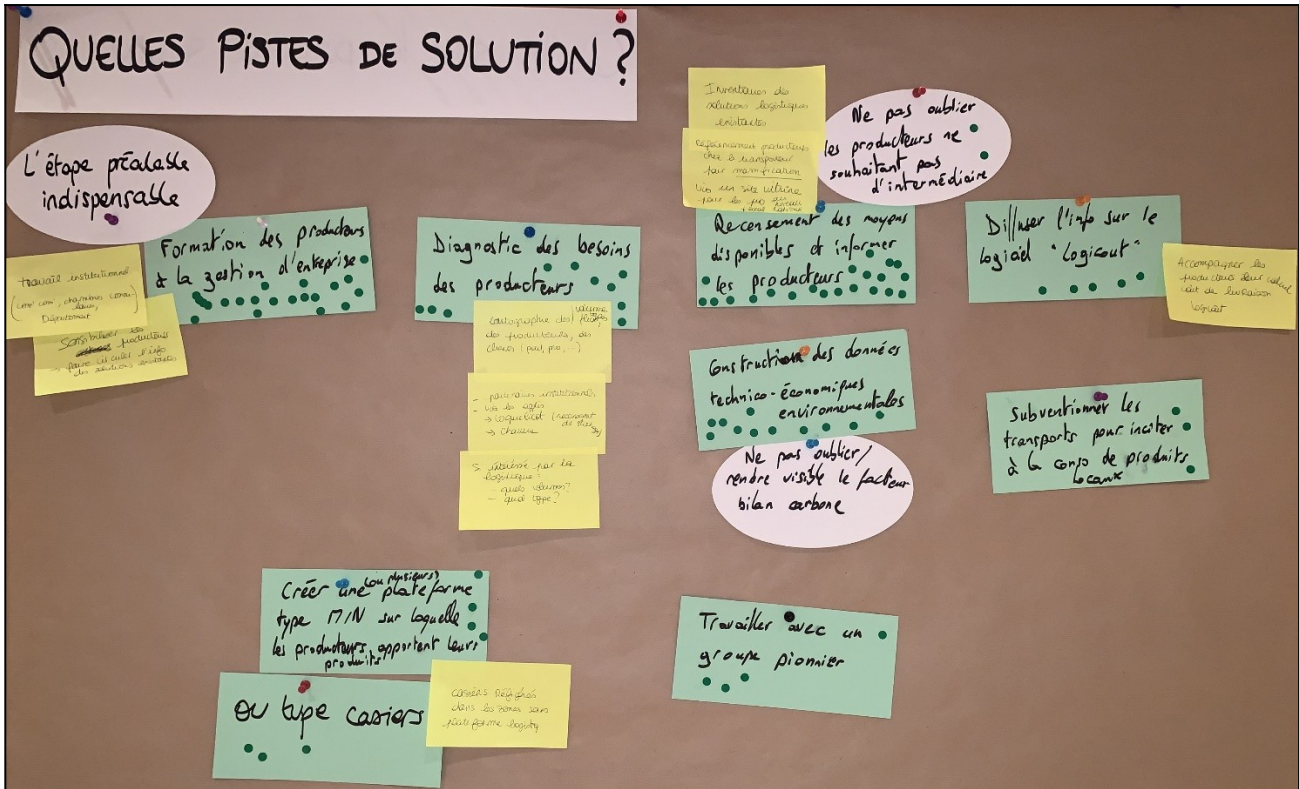
Les défis proposés par les 6 sous-groupes constitués

Le groupe a abouti à la formulation suivante :

« Comment accompagner les producteurs pour optimiser le coût et le temps liés à la logistique sachant que les capacités et besoins sont très divers ? »



2. PISTES DE SOLUTIONS PROPOSÉES



Les pistes de solutions proposées (priorisées par un vote par gommettes)

Retranscription et regroupement des idées avec proposition de thèmes :

Sensibilisation des producteurs :

- Sensibiliser les producteurs à la gestion d'entreprise en général et en particulier à la logistique
 - C'est l'étape préalable indispensable !

Cartographier les besoins des producteurs

- Cartographier :
 - Les volumes / types / flux des producteurs et des clients (particuliers, pro...)
 - Les partenaires institutionnels
 - Via les applis (recensement de stockage) (Coquelicot / la Charrette)



- Les lieux de stockages éventuels

- Interroger les besoins en logistiques des producteurs. Si producteur intéressé par la logistique, définir les volumes, les types...

Recenser les solutions existantes :

- Recenser les moyens logistiques disponibles et informer les producteurs (travail institutionnel : com com, chambres consulaires...)
 - Ne pas oublier les producteurs qui ne souhaitent pas d'intermédiaires !
 - Communiquer sur les applis qui existent déjà comme Coquelicot et la Charette qui sont encore méconnues et qui disposent déjà d'informations et de données cartographiques.
- Construire des données technico-économico-environnementales pour permettre aux producteurs de choisir leur solution logistique en fonction d'indicateurs pertinents, comme le coût logistique par kilo transporté
- Ne pas oublier de rendre visible le facteur bilan carbone pour chaque solution logistique

Favoriser l'utilisation de Logicoût

- Diffuser l'info sur l'existence du logiciel Logicoût
- Accompagner les producteurs dans leur calcul de livraison via Logicoût

Créer des plateformes logistiques

- Créer une plateforme (ou plusieurs) type MIN sur laquelle les producteurs apportent leurs produits
- ou créer des plateformes type casiers réfrigérés, plus facile à mettre en place, dans les zones sans autres lieux de stockage

Subventionner les transports :

- Subventionner le transport des produits locaux pour soutenir la distribution des produits locaux sur le territoire

Travailler avec un groupe pionnier

- Travailler une solution logistique avec un groupe pionnier mature

Rendre visible les mutualisations possibles dès à présent

- Sur le site internet d'un transporteur X, référencer les producteurs clients de ce transporteur, afin que les consommateurs puissent les identifier et passer leurs commandes, ce qui permet de massifier la logistique.



3. PRIORISATION DES PISTES DE SOLUTION

Les participants ont voté pour prioriser les actions citées.
Les actions classées par ordre de priorisation figurent dans le tableau-ci-dessous :

Nombre de votes	Actions	Rappel du thème
21	Sensibiliser les producteurs à la gestion d'entreprise en général et en particulier à la logistique	Sensibilisation des producteurs
21	Recenser les moyens logistiques disponibles et informer les producteurs	Recenser les solutions existantes
11	Construire des données technico-économico-environnementales pour les solutions logistiques existantes	Recenser les solutions existantes
10	Faire un diagnostic des besoins des producteurs	Cartographier les besoins des producteurs
5	Diffuser l'info sur l'existence du logiciel Logicoût	Favoriser l'utilisation de Logicoût
4	Travailler le sujet logistique avec un groupe pionnier	Travailler avec un groupe pionnier
4	Créer une plateforme (ou plusieurs) type MIN sur laquelle les producteurs apportent leurs produits	Créer des plateformes logistiques
3	Créer une plateforme type casiers réfrigérés	Créer des plateformes logistiques
3	Subventionner le transport des produits locaux pour soutenir la distribution des produits locaux sur le territoire	Subventionner les transports
2	Ne pas oublier les producteurs qui ne souhaitent pas d'intermédiaires (dans le recensement et l'information sur les moyens disponibles)	Recenser les solutions existantes

La Lozère a du goût !



lozère
LE DÉPARTEMENT



lozère
LE DÉPARTEMENT

Le Département de la Lozère
a été labellisé
**Projet
Alimentaire
Territorial**
en juin 2021,
avec le soutien financier de

